

Utilisation de l'HerboMETRE®

L'HerboMETRE® permet d'estimer la hauteur d'herbe en fonction de sa densité. Il nous donne une estimation du rendement en matière sèche par hectare (biomasse).

L'HerboMETRE® est constitué de deux parties :

- un plateau de 30 cm × 30 cm pesant 405 g ;
- un tube coulissant solidaire du plateau qui fait monter une règle graduée.

Au sommet, une poignée permet de manipuler l'appareil et une tablette régionalisée sert de support pour écrire et pour interpréter les résultats.



Méthode

On pose l'HerboMETRE® sur le couvert végétal à estimer en faisant bien reposer le pied sur le sol.

Le plateau coulissant s'élève à une certaine hauteur qui dépend de la résistance de l'herbe au poids du plateau, c'est-à-dire en fonction de la hauteur et de la densité du couvert végétal. La lecture de la mesure sur la règle graduée s'effectue au niveau de la tablette jaune.

La mesure indiquée par la règle est une hauteur d'herbe sous l'effet de la compression du plateau. Plus le couvert végétal est dense, moins le plateau s'enfonce dans l'herbe.

Il est conseillé d'effectuer de 15 à 30 mesures par parcelle suivant sa surface et son homogénéité.

La hauteur d'herbe au niveau de la parcelle se calcule en faisant la moyenne des mesures réalisées. Il faut alors convertir cette valeur moyenne en masse de matière sèche par hectare d'après la table de densité adaptée à la région.

D'après : Chambre d'agriculture Hauts-de-France ; <https://farm-store.eu/>

